

## Sixième édition, au Maroc, de la Conférence internationale sur la migration et le développement

# Examen du double apport du phénomène migratoire aux pays d'accueil et d'origine

A la fin du siècle écoulé, le monde comptait quelques 150 millions de migrants. Ils étaient 250 millions en 2010, un chiffre qui devrait atteindre les 400 millions en 2050, selon les statistiques et projections de l'Organisation mondiale pour les migrations (OIM). Le phénomène migratoire gagne donc de l'ampleur, malgré les tendances au renfermement dans les pays occidentaux, et les perspectives d'avenir semblent confirmer cet accroissement de volume des migrations internationales.

En raison de l'importance du phénomène migratoire à l'échelle internationale et de ses diverses conséquences socioéconomiques, politiques et culturelles, plus d'une centaine de décideurs politiques et chercheurs scientifiques vont se pencher sur la question du 16 au 19 mai à Rabat et Ifrane, au Maroc, lors de la tenue de la sixième édition de la Conférence internationale sur la migration et le développement. Organisée sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi par le Centre de Marseille pour l'Intégration en Méditerranée (CMI), l'Agence Française de Développement (AFD) et le Center for Global Development. C'est la première fois qu'un pays, autre que la France et les Etats-Unis d'Amérique, accueille la tenue des travaux de cette conférence, dont les précédentes éditions ont été tenu à Lille (2008), Washington (2009), Paris (2010), Harvard (2011) et encore une fois Paris (2012).

Le thème principal de la sixième édition de la Conférence internationale sur la migration et le développement porte sur l'apport de la migration en matière de développement économique, social et politique des pays d'origine et d'accueil, considéré comme l'un des enjeux majeurs du XXIème siècle. Selon la Banque mondiale, le volume de transfert de fonds des immigrés vers leurs pays d'origine a atteint, en effet, quelques 400 milliards de Dollars en 2012.

Le Maroc est, d'ailleurs, très bien placé pour percevoir l'importance stratégique de ce sujet, les transferts de fonds des trois millions et demi de Marocains résidant à l'étranger constituent un apport majeur à l'économie nationale, soit quelques 9% du PIB. Il est, d'ailleurs, classé parmi les dix premiers pays au monde destinataires de transferts émanant des diasporas, d'après un document de l'Organisation des Nations Unies. «Entre 1970 et 2010, le volume des transferts officiels a été multiplié par plus de 150, passant de 320 millions de DH en 1970 à environ 55 milliards DH en 2010. Les transferts constituent la première source de devises du Royaume. Ils couvrent 25% des importations, représentent 20% des recettes courantes de la balance des paiements et dépassent largement l'ensemble des investissements et prêts privés étrangers au Maroc».

La contribution au développe-

ment du pays d'origine de la communauté marocaine expatriée ne s'arrête pas, bien sûr, aux seuls transferts de fonds, mais comprend également celui du savoir faire, outre le renforcement des liens sociaux et culturels avec les pays d'accueil. La nouvelle donne pour le Maroc, c'est son nouveau statut de pays de transit des flux migratoires clandestins subsahariens vers l'Europe, voir de pays d'accueil par défaut pour ceux parmi les subsahariens qui ne sont pas parvenu à franchir le détroit de Gibraltar. C'est, malheureusement, un thème sociopolitique épineux peu ou pas étudié au niveau académique, alors qu'il semble essentiel pour le Maroc à moyen et long terme. Surtout que la caractéristique principale de ce phénomène est son attribut accidentel, n'étant voulu à l'origine ni par le pays d'accueil ni par les migrants subsahariens.

Ce ne serait pas un luxe pour les décideurs politiques marocains que de faire enquêter et publier les résultats sur le nombre de ces immigrés subsahariens, clandestins et réfugiés, leurs nationalités, leurs niveaux d'instruction et surtout les motivations de leurs décisions de s'installer, en tant que déterminants essentiels de leurs capacités d'intégration à la société d'accueil. Car il s'agit de se doter des instruments adéquats pour accompagner le phénomène dès à présent plutôt que d'avoir à en subir par la

suite les conséquences en étant obligés de réagir urgemment sous la pression de faits établis. Aussi non volontaire que soit l'immigration subsaharienne au Maroc, elle peut être soit une source d'enrichissement si bien gérée, ou mal vécue et perçue si elle demeure non encadrée. Plutôt que d'adopter la politique de l'autruche, en feignant d'ignorer le caractère définitif de la résidence de clandestins subsahariens au Maroc, il serait beaucoup plus avisé de prendre le taureau par les cornes.

Les décideurs politiques venus de divers pays devront donc se pencher, au cours d'une journée d'études à Rabat, dans le cadre de la sixième édition de la conférence sur les migrations et le développement, sur les profils migratoires et les types de migration, les expériences régionales et l'exploitation des données relatives à la migration, la mobilité des travailleurs et leur contribution au développement des pays d'accueil et d'origine, ainsi que leur retour et leur réintégration. Les experts scientifiques examineront, pour leur part, au cours de deux journées d'études à Ifrane, les questions de la migration et les réseaux sociaux, les déterminants de la migration internationale, l'économie politique de la migration ainsi que les liens avec le travail et la famille.